

Procédure à respecter : De la préparation à l'évaluation de votre stage

La recherche d'un milieu de stage relève de la responsabilité de l'étudiant avec le soutien du professeur-responsable des stages.

Ce qu'il faut savoir :

- L'étudiant peut effectuer son stage durant sa scolarité, mais préférablement après avoir validé au moins une session afin d'avoir des connaissances de base en bioéthique.
- Le stage totalise environ 150 heures. D'une manière flexible, en l'échelonnant sur 2 à 3 sessions d'études (ex. : hiver, été, automne), cela équivaut à 1 jour par semaine. Toutefois, si les circonstances le permettent, le stage peut se faire d'une manière plus intense au cours d'une seule session (ex. : pendant l'été).
- Le stage vaut 3 crédits.
- La méthode pédagogique principale est l'observation, mais l'étudiant sera encouragé également à participer aux activités du milieu s'il y est invité par le maître de stage.
- La majorité des stages ne sont pas rémunérés. Toutefois, quelques bourses sont disponibles. L'étudiant doit surveiller les concours.
- Le stage est à notation unique. La note (réussite ou échec) est attribuée à la fin du stage.

Étapes obligatoires – Check-list

Les étapes obligatoires que l'étudiant doit suivre pour l'organisation et le déroulement de son stage ont été décrites dans le tableau ci-dessous.

	Étapes	Description	Commentaires	Fait	
Avant le stage	#1	Pour les étudiants étrangers: (OBLIGATOIRE) Obtenir un permis de travail	Prévoir entre 6 et 12 semaines entre le dépôt de la demande et la réception du permis de travail délivré par CIC	<input type="checkbox"/>	
	#2	Prendre connaissance de la Liste des milieux de stage.		<input type="checkbox"/>	
	#3	Identifier un établissement approprié et un maître de stage potentiel, établir un contact avec le maître de stage et discuter d'un plan de travail possible		<input type="checkbox"/>	
	#4	Obtenir l'approbation du professeur responsable du stage concernant le plan de travail qui a été défini		<input type="checkbox"/>	
	#5	Formulaire 1 + Formulaire 2	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter le Formulaire 1 - Approbation de stage et qui doit être dûment signé par toutes les parties (étudiant/e, maître de stage, et responsable de stage) • Compléter le Formulaire 2 - Engagement de confidentialité de l'étudiant stagiaire qui doit être dûment signé par l'étudiant 	Envoyer les 2 formulaires complétés et signés à bryn.williams-jones@umontreal.ca	<input type="checkbox"/>
À la fin du stage	#6	Formulaire 3	L'étudiant doit compléter le Formulaire 3 - Appréciation du stage par l'étudiant puis le transmettre au professeur-responsable des stages	Envoyer le formulaire complété à bryn.williams-jones@umontreal.ca	<input type="checkbox"/>
	#7	Formulaire 4	Le Maître de stage doit compléter le Formulaire 4 - Appréciation du Maître de stage puis le transmettre par courriel au Directeur des programmes de bioéthique	Envoyer le formulaire complété à bryn.williams-jones@umontreal.ca	<input type="checkbox"/>
Après le stage	#8	Dépôt	L'étudiant/e soumet au maître de stage et au responsable du stage son rapport de stage (s'il y en a un), un sommaire des activistes, ou tout autre document prévu.		<input type="checkbox"/>
	#9	Résultats - Notation	<ul style="list-style-type: none"> • Le maître de stage approuve (par lettre ou courriel au responsable de stage) que l'étudiant/e a bien rempli ses obligations et les heures nécessaires. • Le maître de stage et le responsable du stage donnent une note (réussite ou échec). 		<input type="checkbox"/>